



Lafuma®

LAFUMA ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008



La présente actualisation a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2009. Elle complète le document de référence 2008 enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 12 mars 2009 sous le numéro D-09.0115.

Le document de référence et ses actualisations ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Des exemplaires du document de référence et de son actualisation sont disponibles sans frais au siège de Lafuma (Rue Victor Lafuma - BP 60 - 26140 Anneyron) et sur son site internet (www.groupe-lafuma.com) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Le contenu du document de référence de la société déposé le 12 mars 2009 est complété par les informations qui suivent.



Sommaire

1 - PERSONNE RESPONSABLE

1.1 Responsable du document d'actualisation

1.2 Attestation du responsable

2 - COMPLEMENTS AU DOCUMENT DE REFERENCE



1. PERSONNE RESPONSABLE

1.1 Responsable du document d'actualisation

Le responsable du document d'actualisation est Philippe Joffard, Président-Directeur-Général de la société Lafuma SA.

1.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification de la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation avec les informations financières historiques ayant fait l'objet d'un rapport d'audit, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document d'actualisation.

Philippe Joffard
Président-Directeur-Général



2. COMPLEMENTS AU DOCUMENT DE REFERENCE

Contexte concurrentiel - page 9

Le Groupe Lafuma est un Groupe de taille intermédiaire dans le marché de l'outdoor, présent dans la plupart des univers et des grands pays dans une industrie en concentration progressive sur le plan mondial.

Le Groupe bénéficie de positions fortes en France (co-leadership ou fort numéro 2 dans toutes ses marques) et se place comme le deuxième intervenant en Europe.

Le Groupe s'appuie sur l'une des structures d'offre marques et produits parmi les plus séduisantes en Europe. Son organisation en 4 pôles représente une véritable pluralité de l'outdoor, avec un ensemble cohérent, complémentaire et synergique.

Le Groupe est ainsi présent sur l'ensemble des segments de l'outdoor, à l'exception de la plaisance dans lequel il n'entend pas se diversifier actuellement.

Le choix d'un développement, basé sur 5 marques, correspond aux différentes familles de sportifs composant le large marché de l'outdoor. Les consommateurs se retrouvent dans des marques dédiées à leur domaine d'activité préféré. La stratégie du Groupe est d'offrir sur chacun des segments majeurs de l'outdoor la marque, l'organisation commerciale et l'offre produits référente à son univers.

Dans ces conditions, même si certaines marques débordent sur le marché d'une autre, elles ont à chaque fois un positionnement qui s'adresse à une clientèle différente.

Ce léger chevauchement entre marques (apparaissant sur le graphe page 10) ne fait que « stimuler » les équipes en internes. Il s'agit d'une concurrence saine qui renforce chacune des marques sur son positionnement, ses valeurs et ses atouts.

A moyen terme, les leviers de croissance sont :

- Le développement à l'international sur des zones géographiques à fort potentiel (Europe Centrale et Asie).
- Le renforcement du positionnement de chacune des marques du Groupe sur son secteur d'activité.
- L'évolution de la distribution vers des boutiques en propre.



3. ANALYSE DE L'EXERCICE - page 11

Le Groupe développe ses activités dans 4 domaines, appelés pôle d'activité.

Ces pôles connaissent tous une saisonnalité de leur activité avec une saison d'été et une saison d'hiver :

- Les pôles Surf et Montagne sont particulièrement cycliques avec deux collections par an.
- Le pôle Grand Outdoor évolue de la même façon, son activité est toutefois renforcée sur l'été avec le chiffre d'affaires du mobilier de camping.
- Le pôle Country réalise une bonne partie de son chiffre d'affaires dans la botte (chasse, pêche, jardin). L'activité est en conséquence centrée sur les mois de printemps, automne et hiver. Elle est en revanche faible sur l'été.

Pour l'ensemble du Groupe, la saisonnalité se traduit par deux trimestres d'activité importants en termes de chiffre d'affaires :

- Le second trimestre (janvier à mars) qui correspond aux livraisons de la campagne d'été à la clientèle,
- Le troisième trimestre (juillet à septembre) qui correspond aux livraisons de la campagne d'hiver.

Ce cycle se traduit par ailleurs par des consommations de trésorerie plus importantes sur ces périodes en raison de la constitution des stocks avec une part import en provenance d'Asie significative.

Les deux autres trimestres sont des périodes de réassort avec une activité plus faible.

Sur les deux derniers exercices, la répartition du chiffre d'affaires par trimestre était la suivante :

	T1 : octobre-décembre	T2 : janvier-mars	T3 : avril-juin	T4 : juillet-septembre
2006/2007	19 %	30 %	19 %	32 %
2007/2008	18 %	28 %	19 %	35 %

L'acquisition de la société Eider au cours de l'exercice 2008 est venue renforcer la saisonnalité et tout particulièrement le chiffre d'affaires du quatrième trimestre, Eider ayant une position importante dans le vêtement de ski.

A terme, le développement de l'activité retail pourrait amener à une réduction de la saisonnalité avec un renforcement du chiffre d'affaires réalisé sur les premier et troisième trimestres.



7. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE - page 19

7.1 Le Conseil d'Administration de Lafuma SA

Autres mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil d'Administration.

Les autres mandats et fonctions exercés ou ayant été exercés sur les cinq derniers exercices par les membres du Conseil d'Administration sont les suivants :

Monsieur Philippe JOFFARD

Président du Conseil d'Administration de LAFUMA SA nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2004 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009. La fonction de Directeur Général a été confirmée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 22 janvier 2002.

Autres fonctions dans le Groupe :

- Président de la SAS SHERPA FINANCE
- Président de la SAS MILLET
- Président de la SAS LE CHAMEAU
- Président de la SAS LAFPROM
- Président de la SAS SHERPA LOGISTIQUE
- Président de la SAS LALLEMAND
- Président de la SAS OXBOW
- Président de la SAS OXBOW DISTRIBUTION
- Président de la SAS EIDER
- Gérant de la SAS PACCARD DIFFUSION
- Gérant de la SCI LE CHEVRIL
- Gérant de la société CONTEXT (Tunisie)
- Président du Conseil d'Administration de L.M.O. (Italie)
- Président du Conseil de Surveillance de LAFUMA Group GmbH (Allemagne)
- Président de LAFUMA AMERICA
- Directeur de LAFUMA HONG KONG
- Directeur de LAFPROM HONG KONG
- Directeur de LAFUMA MILLET K.K. (Japon)
- Directeur de LAFUMA China
- Directeur de BIG PACK FAR EAST (Chine)
- Directeur de LAFUMA B.V. (Hollande)
- Directeur de LAFUMA - LE CHAMEAU (U.K.)
- Directeur de LAFUMA OUTDOOR TRADING (Chine)
- Administrateur délégué de S.C.Z. (Maroc)
- Administrateur de LAFUMA HUNGARIA (Hongrie)
- Administrateur de LAFUMA Group SL (Espagne)
- Administrateur délégué de LWA (Belgique)
- Administrateur de LAFUMA CANADA (Canada)

Autres fonctions hors du Groupe :

- Membre du Conseil de Surveillance de Guy DEGRENNE
- Gérant de la SCI IMMOLOR
- Gérant de la SCI LES AUBERGEONS
- Administrateur de SIPAREX Associés jusqu'en 2005
- Membre du Conseil de Surveillance de la Financière des Peupliers jusqu'en 2005.

Monsieur Frédéric BOSSARD

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2004 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Autres fonctions :

- Gérant de la SARL AUDIT MANAGEMENT
- Administrateur de GVC ENTREPRISES
- Administrateur de ROC ROUGE

Monsieur François CHAPUIS

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2004 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

COMIR

Représentée par Monsieur Christian HAAS.

Confirmé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2005, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Autres fonctions :

- P.D.G. de SOPARCIF (SAS)
- P.D.G. de MATINVEST
- P.D.G. de SFTA
- P.D.G. de TECNIMATIC INDUSTRIE
- P.D.G. de TECNOTEC
- P.D.G. de COFIR (Belgique)
- Vice-Président de MATIGNON INVESTISSEMENT ET GESTION
- Président du Conseil de Surveillance de GUY DEGRENNE
- D.G. de SENLISIENNE DE PORTEFEUILLE (Membre du Directoire)
- D.G. de COMIR (SAS)
- Représentant Permanent de société administrateur :
 - LACIE Représentant permanent de Matignon Investissement & Gestion
 - Groupe FAUCHON jusqu'en 2007
 - IGNA jusqu'en 2007
 - SFTA jusqu'en 2007
 - EUROCORP (Athènes) jusqu'en 2006
 - PARFINVEST jusqu'en 2006
 - SPM (société participation Matignon) jusqu'en 2006
 - DEGRE FINANCES jusqu'en 2006
 - MATINGEST jusqu'en 2006
 - NEUHAUS (Bruxelles) Représentant permanent de SOPARCIF
 - CBS Finance (Bruxelles) idem
 - ECFE (Bruxelles) idem
 - SOPARCIM jusqu'en 2006
 - Cie Fermière de Vichy Représentant permanent de Sté de Participation Matignon
- Représentant Permanent de COMIR :
 - SYLIS jusqu'en 2007
- Administrateur de MANDALA HOLDING (Hong Kong)
- Administrateur de MYM MANAGEMENT jusqu'en 2007
- Administrateur de SATAIR (Copenhague) jusqu'en 2006
- Administrateur de SADE jusqu'en 2004
- Administrateur FOUQUET SACOP Représentant de Matpart : jusqu'en 2004.
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Seres jusqu'en 2004.

Monsieur Jean-Pierre MILLET

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2007, en remplacement de Mr. Dominique NOUVELLET démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Autres fonctions :

- Directeur Général de CARLYLE EUROPE.
- Président du Conseil d'Administration d'OTOR FINANCE
- Administrateur d'EDSCHA AG
- Président du Conseil d'Administration de Financière Genoyer jusqu'en 2006.

FORTIS

Représentée par Monsieur Philippe AUBERT.

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2007 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Autres fonctions :

- Directeur Général de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE
- Représentant Permanent de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE agissant pour le compte du FCPR ROBERTSAU INVESTISSEMENT :
 - SA RDBA (Administrateur)
 - SA GPV (Membre du Conseil de Surveillance)
 - SA HARRIS WILSON TEXTILE (Conseil d'Administration)
 - IMI (Administrateur) jusqu'en 2007
 - VSB Finance (Administrateur) jusqu'en 2007
 - SKIVA SAS (Membre du Comité Stratégique) jusqu'en 2007
- Représentant Permanent de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE agissant pour le compte du FCPR FORTIS PRIVATE EQUITY France FUND :
 - SAS DEMETER (Membre du Conseil de Surveillance)
 - SA EDITOR (Administrateur)
 - SAS ANTICLEE FINANCE (Membre du Comité Stratégique)
 - SA A2IA (Administrateur)
 - SAS A2IA GROUPE (Membre du Comité de Suivi)
 - SA CLARISSE (Administrateur)

A titre personnel :

- SA CIE FINANCIERE DE BELLECOUR (Administrateur)
- SAS FSI (Président du Comité Stratégique)
- SA TISSEL (Administrateur)

Monsieur Félix SULZBERGER

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2008 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Autres fonctions :

- Président de la Direction CALIDA S.A., Sursee, Suisse
- Président de AUBADE SAS, Paris
- Membre du Conseil (Beirat) Bärbel Drexel Beteiligungsholding GmH, Baar, Allemagne
- Membre du Conseil (Beirat) Finatem GmbH, Frankfurt a.M., Allemagne

Madame Laurence DANON

Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2008.

Aux termes de ses délibérations, le Conseil d'Administration, réuni le 28 novembre 2008, a pris acte de la démission de Madame Laurence DANON de son mandat d'administrateur à compter du 28 novembre 2008 ; elle a été remplacée par Madame Caroline BARBERY.

Autres fonctions :

- Membre du Directoire d'EDMOND de ROTHSCHILD Corporate Finance
- Membre du Conseil d'Administration de DIAGEO PLC (U.K.)
- Membre du Conseil d'Administration d'EXPERIAN GROUP LIMITED (U.K.)
- Membre du Conseil d'Administration de PLASTIC OMNIUM SA
- Membre du Conseil d'Administration de RHODIA

Madame Caroline BARBERY

Nomination soumise à ratification de l'Assemblée Générale du 19 mars 2009.

Autres fonctions :

- Responsable du Département Equity Research de JACCAR (Viet Nam)
- Responsable légal du fonds Vietnam Opportunity Growth JACCAR (Viet Nam)

Conflits d'intérêts

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de Lafuma SA des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

Organisation des travaux du Conseil d'Administration

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil d'Administration. Un projet est actuellement en cours d'études aux fins de suivre les recommandations du rapport AFEP-Medef. Celui-ci portera sur :

- les règles de fonctionnement du Conseil,
- les mesures d'évaluation des performances du Conseil,
- les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques,
- les règles de répartition des jetons de présence.

7.2 Comités constitués

Au 30/09/2008, le Conseil d'Administration avait constitué deux Comités d'Etudes : le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité d'audit.

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de trois membres :

- Monsieur Christian Haas, Administrateur et Président du Comité des nominations et des rémunérations,
- Monsieur Jean-Pierre Millet, Administrateur indépendant,
- Monsieur Félix Sulzberger, Administrateur indépendant.

Le Comité est chargé de faire des propositions en ce qui concerne la rémunération du Président-Directeur-Général et des cadres dirigeants et supérieurs du Groupe. Outre le salaire, son opinion porte aussi sur l'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions, sur les droits à la retraite et aux régimes de prévoyance et sur les avantages en nature dont ils pourraient bénéficier.

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2008, l'ensemble de ses membres étant présents.

Par ailleurs, le Président du Comité est régulièrement consulté pour l'embauche de nouveaux cadres supérieurs et rencontre les candidats retenus avant toute embauche.

Le Comité d'audit est composé de quatre membres :

- Monsieur François Chapuis, Administrateur et Président du Comité d'audit,
- Monsieur Frédéric Bossard, Administrateur,
- Monsieur Philippe Aubert, Administrateur indépendant,
- Monsieur Gilles Venet, Secrétaire Général du Groupe.

Les Commissaires aux comptes assistent généralement aux réunions du comité d'audit, à la demande du Président.

Ce Comité a pour mission :

- l'examen des documents comptables et financiers faisant l'objet d'une communication financière,
- la connaissance des risques en lien avec le contrôle interne et externe de la société.

Le Comité d'audit a tenu deux réunions au cours de l'exercice 2008.

Pour l'exercice 2009, le Comité d'audit a décidé de se réunir tous les trimestres et assure notamment un suivi du projet de refonte de l'information de gestion actuellement en cours de réalisation.

Enfin, le Conseil d'Administration a décidé sur l'exercice 2009 de créer un comité ad'hoc et un comité stratégique.

En raison de la baisse des performances de l'entreprise depuis plusieurs exercices, le Conseil d'Administration a décidé de constituer un Comité ad'hoc fin novembre 2008. Celui-ci avait pour mission de faire un diagnostic approfondi de la situation de l'entreprise et de suivre sa situation financière à court terme en veillant notamment au bon déroulement des négociations avec les banques en vue de réorganiser la dette et de restaurer la structure financière de la Société. Composé de Monsieur Joffard, Monsieur Haas et Monsieur Sulzberger, il s'est réuni trois fois entre décembre 2008 et février 2009.

Ce Comité a depuis été transformé en Comité Stratégique. Il a pour mission d'accompagner la mutation en cours du Groupe Lafuma et d'examiner la mise en œuvre du plan d'actions arrêté dans le plan de développement à trois ans.

Il se réunira avec une fréquence trimestrielle, si possible avant les réunions du Conseil d'Administration.

Il est composé de :

- Monsieur Philippe Joffard,
- Monsieur Christian Haas,
- Madame Caroline Barbery,
- Monsieur François Chapuis,
- Monsieur Félix Sulzberger.

La réunion constitutive du Comité a eu lieu en mars 2009 au cours de laquelle Monsieur Philippe Joffard a été désigné Président.

7.3 Administrateurs indépendants

Selon le code AFEP-Medef, et dans le prolongement des rapports Vienot et Bouton, sont qualifiés d'Administrateurs Indépendants, « les Administrateurs qui n'entretiennent aucune relation, de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. »

Sur la base des critères retenus dans le rapport Bouton et le code AFEP-Medef, peuvent être qualifiés d'Administrateurs Indépendants les personnes suivantes :

- Monsieur Philippe Aubert,
- Madame Caroline Barbery,
- Monsieur Jean-Pierre Millet,
- Monsieur Félix Sulzberger.

Par ailleurs, Monsieur Frédéric Bossard était auparavant qualifié d'Administrateur Indépendant. Il est cependant Administrateur depuis plus de douze ans et ne répond pas à l'un des critères mentionnés ci-dessus.

Monsieur François Chapuis est apparenté à Monsieur Philippe Joffard, Président de la société.

Enfin, Monsieur Christian Haas représente la société Comir, actionnaire de référence, qui détient plus de 20 % du capital.

Le Conseil d'Administration est donc composé pour moitié d'Administrateurs Indépendants.

7.4 Rémunérations des dirigeants

Le détail de la rémunération brute de Monsieur Philippe Joffard, Président-Directeur-Général est le suivant :

Monsieur Philippe Joffard	EXERCICE 2006/2007		EXERCICE 2007/2008	
	Montants dus	Montants bruts versés	Montants dus	Montants bruts versés
Rémunération fixe	255 000	255 000	300 000	300 000
Rémunération variable	40 000	50 000		40 000
Rémunération exceptionnelle	12 900	12 900		
Jetons de présence	10 000	10 000	8 572	8 572
Avantages en nature	57 492	57 492	53 343	53 343
	375 392	385 392	361 915	401 915

Monsieur Joffard n'a pas de contrat de travail, il ne bénéficie pas d'indemnité contractuelle en cas de cessation de ses fonctions ou d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence.

La provision pour retraite complémentaire inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2008 s'élève à 118,4 K€. Monsieur Joffard ne bénéficie en revanche pas de retraite supplémentaire (retraite chapeau).

Au 30 septembre 2008, aucun mandataire social ne bénéficiait d'un quelconque avantage en dehors des jetons de présence ou de rémunérations en actions.

7.7 Information sur les risques

A la date de clôture des comptes, le Groupe n'avait pas identifié de procédures ou décisions susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes.

Le montant des provisions pour contentieux juridiques s'élève à 1.452 K€ et celui des provisions pour contentieux prud'homaux s'élève à 528 K€.

Risque de liquidité

Au 28 février 2009, la trésorerie de la Société est conforme à ses prévisions établies en début d'exercice. L'endettement net de la Société est en hausse par rapport au 30 septembre 2008 en raison de la saisonnalité de l'activité.

Pour autant, la Société a étudié un scénario dégradé correspondant à l'hypothèse d'une inefficacité des politiques actuellement mises en œuvre avec :

- une baisse de chiffre d'affaires de 5 %, à périmètre comparable au 30 septembre 2009 (-2,5% sur le premier semestre) et une quasi-stabilité sur 2010 (pas de reprise de l'activité)
- un maintien des charges au même niveau que celui budgété pour l'exercice malgré la faiblesse du chiffre d'affaires,
- une stabilité des stocks en dépit des actions actuellement en cours,
- l'absence de cession significative (supérieure à 3 millions d'euros) sur la période.

Dans cette hypothèse peu probable, et qui ne correspond pas aux tendances actuellement observées, la Société connaîtrait au printemps 2010 un besoin de financement supplémentaire estimé à environ 8 millions d'euros pour le financement de la campagne d'achats au titre de la saison été à venir. La réalisation de l'augmentation de 10 millions d'euros projetée permettrait alors d'assurer ce financement.



9. ACTIONNARIAT - page 24

9.1.3 Répartition du capital et des droits de votes

En application des articles 10 et 25 des statuts de la Société, les actions entièrement libérées inscrites en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

Il n'existe pas d'autre avantage en matière de droits de vote attribué à une catégorie d'actionnaires particulière.

La Société détient, au 30 septembre 2008, 7.072 actions Lafuma d'un montant nominal de 8 € chacune dans le cadre d'un contrat d'animation de marché. Ces actions représentent une valeur comptable de 239 K€.

Changement de contrôle :

A l'exception des droits de vote doubles mentionnés ci-dessus, il n'existe pas de dispositions particulières susceptibles de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

COMPLEMENT AUX COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE LAFUMA

Tableau des flux de trésorerie consolidés - page 34

Le détail de la variation de BFR est le suivant :

Variation du besoin en fonds de roulement	2008	2007
Variation des stocks et en cours	(6 018)	(9 277)
Variation des clients & autres débiteurs	(5 736)	2 493
Variation des fournisseurs & autres créditeurs	3 719	3 327
Variation des dettes fiscales et sociales	1 757	3 794
Variation des autres dettes	6 100	(6 370)
Total	(177)	(6 034)

Parties liées - Note 26 page 52

Le détail des conventions entre parties liées est donné dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées page 75.

CONTRÔLE INTERNE

La Société ne s'est pas appuyée sur un référentiel particulier pour rédiger le Rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2007/2008 et des précédents.

Elle prévoit, pour l'exercice 2008/2009, de se référer au cadre proposé par l'AMF dans sa recommandation du 22 janvier 2007 et adapté à la taille de la Société avec le « Guide de mise en œuvre des valeurs moyennes et petites ».

Le rapport couvre la société-mère Lafuma SA ainsi que l'ensemble des filiales consolidées contrôlées à plus de 50 %. La liste des filiales concernées est détaillée dans la partie « comptes consolidés » au paragraphe 30.

Concernant la détermination et le contrôle des risques, le lecteur est invité à se référer au paragraphe « Information sur les risques » dans la partie 7 « Gouvernement d'entreprise ».

EVENEMENTS RECENTS

Chiffre d'affaires semestriel : + 7,2 %

Activité par zone géographique

en millions d'euros	S1 07/08	S1 08/09	variation
France	73,2	76,9	+ 4,6 %
International	47,5	52,8	+ 11,2 %
Groupe Lafuma	120,7	129,4	+ 7,2 %

Activité par pôle

en millions d'euros	S1 07/08	S1 08/09	variation
Pôle Grand Outdoor - Lafuma	52,3	47,3	- 9,7 %
Pôle Surf - Oxbow	34,8	33,0	- 5,4 %
Pôle Country - Le Chameau	12,9	12,2	- 5,4 %
Pôle Montagne - Millet, Eider	20,6	37,0	+ 79,3 %
Groupe Lafuma	120,7	129,4	+ 7,2 %

A périmètre constant, c'est-à-dire hors intégration de l'activité d'Eider, le chiffre d'affaires du Groupe est en baisse de 2,5 % : le second trimestre est en amélioration par rapport au premier qui affichait un repli de 5,5 %.

L'évolution des activités par pôle appelle les commentaires suivants :

- Le recul du pôle Grand Outdoor est principalement lié aux contre-performances de la marque de jean Ober (-25 %) et de l'activité Mobilier (-16 %) dont la tendance finale dépendra des réassorts sur l'été.
- Le pôle Country se rétablit progressivement et anticipe un chiffre d'affaires stable sur l'exercice malgré la baisse des commandes en Angleterre, son second marché après la France, en raison de la faiblesse de la livre sterling.
- Le pôle Surf rattrape partiellement son recul du premier trimestre grâce à une bonne résistance de la marque Oxbow en France.
- Le pôle Montagne sous la marque Millet, hors Eider, accélère son développement (+ 22 %) sur toutes les lignes de produits.

L'international poursuit sa croissance, tiré par l'Asie dont l'activité s'est toutefois essouffée en fin de trimestre.

Enfin, l'activité retail reste soutenue grâce au dynamisme des boutiques Lafuma (+ 15 %) et des activités e-commerce quand les magasins Oxbow résistent bien (- 1,6 %).

Perspectives de résultats semestriels

A la date de publication du présent document, le Groupe n'est pas en mesure de donner d'indications chiffrées sur les résultats semestriels. Il peut néanmoins faire les principaux commentaires suivants : le chiffre d'affaires progresse de 7,2 % à périmètre courant ; à périmètre constant, l'activité est en baisse de 2,5 % :

- Le taux de marge brut sera en légère baisse en raison de l'incidence des opérations de déstockage réalisées sur le premier semestre ;
- Les charges d'exploitation devraient être en baisse, les provisions sur stocks seront ajustées afin de tenir compte des valeurs de réalisation suite aux opérations de déstockage ;
- Le résultat opérationnel intégrera la plus-value de cession de la marque Millet en Corée pour environ 5,6 millions d'euros.

Réorganisation des financements bancaires

En raison du non-respect d'un covenant intervenu sur une partie des financements à moyen terme, le Groupe et ses banques ont ouvert en janvier, d'un commun accord, des négociations sur l'ensemble de ses financements.

Ces négociations avaient pour objectif d'assurer les financements court terme de la société dans un secteur où la saisonnalité d'activité amène des besoins temporaires de trésorerie élevés puis de procéder à une réorganisation des financements moyen terme afin d'ajuster l'échéancier de remboursement de la dette.

Dans un premier temps, début mars, la Société a bénéficié d'un accord de crédit supplémentaire de 4 millions d'euros destiné à assurer le financement de la campagne d'été 2009. Ce crédit s'est accompagné d'un élargissement des possibilités de financement par affacturage.

Au mois d'avril, le Groupe a signé un protocole d'accord portant sur la réorganisation globale de ses financements :

Concernant le crédit syndiqué (46 millions d'euros de capital restant dû), l'accord prévoit son remboursement par le biais de deux échéances annuelles en juin et décembre de 5 M€ chacune, la première intervenant le 31 décembre 2009, au lieu d'une échéance annuelle unique de 11 millions d'euros à fin septembre, et ce, afin de mieux s'adapter aux cycles de trésorerie du Groupe.

Les autres financements à moyen terme (8,6 millions d'euros) font l'objet d'un report d'un an des échéances de remboursement en principal.

Concernant l'ensemble des crédits moyen terme, il a été convenu avec les banques de supprimer le test de covenant au 30 septembre 2009 et de l'appliquer pour la première fois à l'arrêté des comptes du 30 septembre 2010 sur l'ensemble des financements moyen terme. Outre le ratio Dette financière nette / Fonds propres qui reste inchangé (<1), le nouveau ratio retenu est le rapport dette financière nette / Ebitda qui doit être inférieur à 4,5 au 30 septembre 2010 et 3,5 pour les autres exercices.

A titre de garantie des financements moyen terme, les banques bénéficient des nantissements prévus au contrat syndiqué : nantissement de la marque Lafuma, des titres Oxbow, Le Chameau et Millet.

Les financements à moyen terme hors crédit syndiqué bénéficient des mêmes garanties inscrites en second rang ainsi que d'une hypothèque sur le site d'Anneyron où se trouve le siège social de la Société.

Par ailleurs, en cas de cession d'actifs supérieur à 2 millions d'euros, le Groupe s'engage à affecter la moitié des produits nets encaissés en remboursement de la dette à moyen terme.

Enfin, les banques confirment leurs engagements court terme jusqu'au 30 juin 2010, en ce compris les lignes d'ouverture de crédits documentaires dont le montant a été ajusté aux besoins de la Société.

Le Groupe conforte ainsi ses financements et dispose désormais du temps nécessaire pour poursuivre sa politique de désendettement basée sur la réduction du besoin en fonds de roulement, la cession d'actifs non-stratégiques et le renforcement de ses fonds propres.

Cession de la marque Millet en Corée

Après plusieurs années de collaboration fructueuse, le Groupe Lafuma a décidé en mars 2009 de céder la marque Millet en Corée, à son licencié Edelweiss.

Le prix de cession s'élève à 5,8 millions d'euros. En 2008, l'activité sous licence Millet en Corée a représenté un chiffre d'affaires de 6,2 millions d'euros, elle se traduisait pour le Groupe par le versement de royalties pour un montant de 0,35 million d'euros.

Cette opération est la concrétisation logique d'un partenariat réussi pour le développement de la marque Millet en Corée sur le long terme. L'accord prévoit la poursuite des échanges technologiques et l'engagement de maintien de la marque sur son positionnement technique haut de gamme. Les deux Groupes, Lafuma et Edelweiss, restent liés en Chine par un accord de licence signé en janvier 2008.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Devise : Euros	Deloitte Touche-Tohmatsu				Grant Thornton			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	30/09/08	30/09/07	30/09/08	30/09/07	30/09/08	30/09/07	30/09/08	30/09/07
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	285 499	232 671	91 %	86 %	42 660	68 000	88 %	91 %
Missions accessoires	12 901	12 431	4 %	5 %	5 802	6 648	12 %	9 %
Sous-total	298 400	245 102	95 %	91 %	48 462	74 648	100 %	100 %
Autres prestations								
Juridiques, fiscal, social			0 %	0 %				
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)			0 %	0 %				
TVA Espagne	7 495	8 500	2 %	3 %				
TVA Allemagne	9 417	15 441	3 %	6 %				
Autres : revue spécifique du contrat d'affacturage								
Sous-total	16 912	23 941	5 %	9 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	315 312	269 043	100 %	100 %	48 462	74 648	100 %	100 %